

Jeudi 2 juin 2016

## Conférence de Presse du Gouvernement

Discours d'introduction de S.E. M. Serge TELLE, Ministre d'Etat

*« Avant toute chose, je voudrais dire un mot personnel pour exprimer ma gratitude. Ma gratitude à l'égard du Prince, qui m'a nommé. Ma gratitude à l'égard du Gouvernement Princier, qui m'a accueilli avec efficacité et bienveillance, et qui m'a aidé à entrer dans les dossiers avec une très grande compétence. Et ma gratitude à l'égard des Monégasques, qui m'ont accueilli avec ce sentiment familial qui caractérise la principauté, un sentiment fait de confiance et de fierté.*

*Je profite de cette occasion pour dire combien je suis heureux d'être revenu en Principauté, après mes anciennes fonctions de Consul Général et d'Ambassadeur, il y a presque 10 ans.*

*Depuis 10 ans, beaucoup de choses ont évolué. Mais ce qui m'a le plus frappé, c'est l'ouverture de Monaco sur le monde. Cette ouverture, ce sont les 120 nationalités présentes ici, c'est l'activité de Monaco, son accueil, mais c'est aussi une ouverture exceptionnelle sur tous les grands dossiers de la Planète, à travers notamment la parole du Prince Souverain sur les océans, le changement climatique ou l'environnement.*

*Pour bénéficier à tous, cette ouverture au monde a besoin d'un Etat fort.*

*La ligne directrice de mon action et celle du Gouvernement sera de prendre des mesures pour que notre Etat soit fort, qu'il soit entendu et respecté, et que les décisions prises bénéficient à tous.*

*Un Etat fort, c'est évidemment un Etat qui se préoccupe de la vie des gens, qui garantit les conditions de la croissance. La loi en discussion devant le Conseil National sur le télétravail, dont nous parlera Stéphane VALERI, nous permettra utilement de faire évoluer notre façon de travailler.*

*Un Etat fort c'est aussi un état qui assure la sécurité des personnes, surtout dans un contexte international particulièrement difficile. La loi sur la sécurité nationale, dont vous parlera Patrice CELLARIO, et pour laquelle nous comptons sur la responsabilité du Conseil National, doit nous aider à garantir cette sécurité essentielle.*

*Un Etat fort, c'est un Etat capable de nouer avec l'Union Européenne les termes d'un accord d'association qui lui soit bénéfique, et bénéficie à toute la population. Gilles TONELLI vous expliquera l'avancée de la négociation avec l'Europe.*

*Un Etat fort, c'est aussi un état qui assure l'avenir de notre environnement et de celui de nos enfants. Marie-Pierre GRAMAGLIA vous parlera des mesures que nous prenons en ce sens.*

*Enfin, un Etat fort, c'est évidemment un état qui a des finances publiques saines. Jean CASTELLINI vous fera un point sur les résultats budgétaires, qui sont bons puisque l'Etat demeure excédentaire et sans dette. Il vous parlera aussi des accords que nous signons avec l'ensemble du monde pour faire de Monaco, une place bancaire et financière saine, transparente, respectant l'ensemble des engagements internationaux contractés et voulus par le Prince Souverain.*

*A travers tous ces dossiers l'objectif de notre travail sera de faire en sorte que l'ouverture de la Principauté au monde bénéficie à tous. »*